



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 15

Le 21 juillet 2022

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 16 du 19 juillet 2022](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Généralisation du début de la véraison
Mildiou	Risque nul sans pluies annoncées
Black rot	Fin de protection sur les parcelles indemnes
Oïdium	Fin de protection sur les parcelles indemnes
Vers de grappes	Début timide du 3 ^{ème} vol
Flavescence Dorée	Déclenchement des renouvellements de traitement : voir p. 5

Information : protection des cours d'eau

Les syndicats de rivières, SIETAVI et SYER, présents sur notre territoire rappellent que l'usage des eaux de surface à destination agricole peut être réglementé en cas de risque de sécheresse avéré. Les observations menées sur les cours d'eau girondins mettent en avant une insuffisance de leurs débits respectifs. Les services d'Etat demandent donc aux viticulteurs de ne pas pomper le mercredi après-midi, jeudi, vendredi et samedi dans les cours d'eau, plans d'eau et puits situés à moins de 100m des cours d'eau.

L'arrêté préfectoral n° SEN/2022/06/02-065 réglementant temporairement les prélèvements et les usages de l'eau dans le département de la Gironde est disponible en suivant [ce lien](#).

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 21 au 27 juillet

Les T°C attendues restent estivales, entre 22 et 26°C en moyenne. Un pic de chaleur est attendu le dimanche 24 juillet avec des températures maximales dépassant les 35°C mais des T°C minimales inférieures à 20°C.

D'infimes précipitations (< 1 mm) sont prévues pour le mardi 26 juillet.



Phénologie au vignoble

Les observations datent du 19 juillet 2022.

La véraison a débuté sur une grande majorité du vignoble et 13 de nos 16 parcelles ont atteint ou dépassé le stade des 1ères baies vérees. Des dégâts de brûlure sur feuilles liées aux fortes chaleurs peuvent être observés. Certaines vignes situées sur des sols plus drainant présentent également les premiers symptômes de stress hydriques, ce qui est également le cas de certaines plantations ou complants (source : Phloème, GDON). Ce déficit hydrique peut également freiner la progression de la véraison.



Observation des ravageurs

Suivi des vols

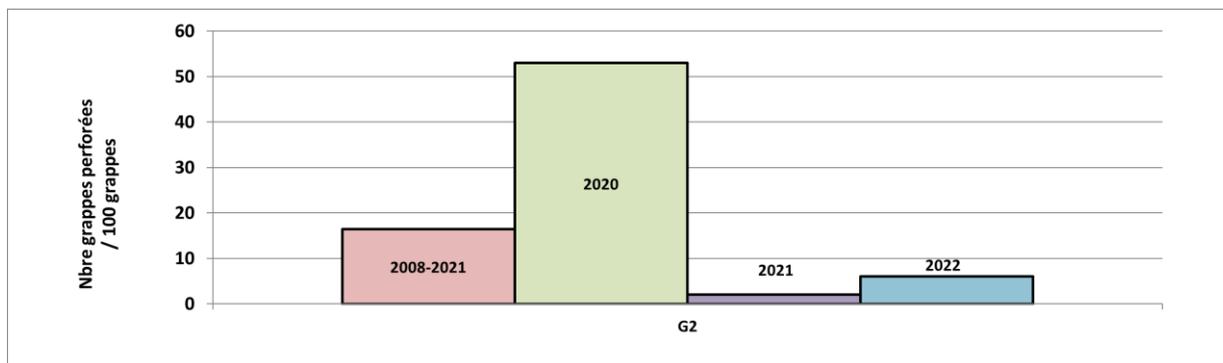
Eudémis : Le 2^{ème} vol est désormais terminé. Il a eu lieu entre le 08 et le 23 juin 2022, avec un pic d'activité situé entre le 15 et le 20 juin. Les captures sont toutefois restées très faibles, ne permettant pas d'évaluer des secteurs de pressions différenciées à partir du réseau de pièges.

Le 3^{ème} vol débute timidement avec des captures en légères augmentation cette semaine. 11 pièges sur 61 sont positifs, pour une moyenne de 0,3 individu / piège / semaine et un maximum de 6 papillons sur un piège situé à Tayac. Les 10 autres pièges ne présentent qu'une unique capture et sont localisés sur les communes de Belvès de Castillon, Libourne (x2), Lussac (x3), Puisseguin (x2) et Saint Sulpice de Faleyrens (x2).

Cochylis : Une faible activité du papillon, sans conséquence, est observée. Un unique piège (sur 12) situé aux Artigues de Lussac a capturé 3 papillons cette semaine.

Suivi des perforations

Un bilan de perforations a été réalisé sur 60 parcelles, à raison de 50 grappes observées aléatoirement par site. La pression moyenne est de 6%, légèrement supérieure au millésime 2021 mais restant parmi les plus faibles niveaux historiques.



Graphique 1 : Bilan historique des pressions de perforations en 2^{ème} génération, réseau GDON du Libournais.

De fortes hétérogénéités entre parcelles sont constatées, 26 sites ne présentent aucune pression alors que 9 parcelles dépassent le seuil de 10% de grappes perforées, considéré comme le seuil de décision pour une intervention en 3^e génération. Elles sont situées sur les communes de Castillon la Bataille, Lussac, Montagne (x 3), Puisseguin (x 3) et Saint Christophe des Bardes. Ce constat est confirmé par nos différents partenaires (Phloème, Sovivins).

Le tableau détaillé de nos observations est disponible sur notre site web, [en cliquant ici](#).

Tableau 2 : Bilan des pressions de perforations (G2, 2022)

	0 grappe perforée	<= 10 grappes perforées	10 à 25 grappes perforées	> 25 grappes perforées
Nb de parcelles	26 (43%)	25 (42%)	6 (10%)	3 (5%)
Moyenne de perforations (en %)	0	4	18	45

Gestion de la pression vers de grappe

Le 3^{ème} vol d'Eudémis n'en est encore qu'à ses débuts. Sans présence confirmée de pontes, **il est trop tôt pour intervenir sur la 3^{ème} génération.**

La gestion de la protection repose sur le bilan des pressions de perforation, qui doit être effectué à l'échelle parcellaire (ou de l'îlot de parcelles). En cas de présence régulière de perforations (> 10% des grappes touchées), une future intervention peut être envisagée. Celle-ci devra cibler les pontes de la 3^e génération. Compte tenu de la précocité de l'insecte cette année, les premières pontes sont attendues pour la semaine prochaine. Leur présence pourrait s'étaler sur une longue période, selon la dynamique du vol de l'insecte et les conditions climatiques qui lui seront associées.

Cicadelles vertes

Des adultes sont toujours régulièrement capturés sur notre réseau de pièges. Ces captures sont en diminution et le pic du second vol est passé. Les larves issues de cette 2^{ème} génération sont désormais observables sur la face inférieure des feuilles de vigne.

Les observations réalisées par nos soins démontrent une présence faible de ces larves, qui ne nécessite en aucun cas une intervention insecticide. La pression moyenne est de 4 larves pour 100 feuilles et varie de 0 à 26 %. Pour rappel, le seuil de risque communément admis est de 50 à 100 larves pour 100 feuilles, variant selon le cépage et la sensibilité historique de la parcelle.



Flavescence Dorée

DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE DANS LES ZONES CONCERNEES

Important : Rappel du protocole

La décision de renouvellement de traitement concerne uniquement les zones déjà traitées en juin 2022. Pour connaître la situation de votre parcellaire, référez-vous au courrier du 27 avril 2022 ou rendez-vous sur notre site, [rubrique Flavescence Dorée](#).

Le renouvellement ne concerne pas les parcelles déjà traitées deux ou trois fois au pyrèthre naturel, sauf consigne spécifique du GDON.

Le déclenchement d'un traitement supplémentaire est basé sur le résultat des suivis de populations d'adultes par piégeage dans les zones de traitement. **Ces suivis se poursuivront jusqu'au 03 août, LES RESULTATS NE SONT DONC PAS DEFINITIFS.** La première semaine de suivi met en évidence une présence importante de l'insecte vecteur et de nombreuses zones ont déjà dépassé les seuils de renouvellement de traitement. Il est probable que de nouveaux secteurs viennent s'ajouter à cette liste lors des relevés des deux prochaines semaines. Pour les vigneron·nes ayant des parcelles réparties sur plusieurs zones de traitement, il est opportun d'attendre le mercredi 03 août pour disposer de l'ensemble des éléments avant déclenchement d'une intervention.

En date du 21 juillet, un renouvellement de traitement est déclenché sur les zones : BELV01, NEAC01, STCH01, STCI03, STPA01, STPH02, STSU06, STSU07, SALL01 et SALL04.



Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : 19 juillet

RESUME DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES

Mildiou : en l'absence de symptôme, le renouvellement de la protection doit être reporté à l'approche du prochain épisode pluvieux.

Black rot / Oïdium : fin de protection pour les parcelles indemnes de symptôme

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIOU

Contaminations détectées par les modèles	Des contaminations secondaires ont pu avoir lieu sous l'épisode pluvieux du 19 juillet (en cas de pluies > 3 mm).
Contaminations à venir	Aucune contamination (primaire ou secondaire) n'est détectée par les modèles sur la semaine à venir
Symptômes détectés	<p>En parcelle traitée : L'état sanitaire est très bon à excellent sur la quasi intégralité du parcellaire traité. Il n'est pas constaté de mildiou régulier sur grappes et sur feuilles.</p> <p>En Témoin non traité : La fréquence moyenne d'attaque foliaire augmente (de 9,7 à 14,5 %) mais reste faible compte tenu de la date d'observation. De nouvelles taches issues de repiquage sont visibles sur le feuillage jeune, plus sensible. Les symptômes de rot brun progressent également, avec une fréquence d'attaque de 32% et les dégâts sont pour l'instant limités, évalués à 15% en moyenne.</p>
Symptômes en cours d'apparition	Selon les modèles, les conséquences des pluies du 19 juillet seront visibles à partir du mardi 26 juillet.
Conclusion	<p>Le début de la véraison marque la fin de la période de sensibilité des grappes au mildiou. La protection doit désormais se concentrer sur le maintien d'un feuillage fonctionnel. Aucune contamination n'est prévue dans la semaine à venir, le renouvellement de la protection doit donc attendre la prochaine période de pluie contaminatrice.</p> <p>Dans toutes les situations, les travaux mécanisés de rognage, écimage et effeuillage vont désormais constituer des techniques complémentaires de premier ordre pour conserver un bon état sanitaire des jeunes feuilles.</p>

BLACK ROT

Contaminations détectées par les modèles	Les modèles ont identifié de faibles contaminations sous les pluies du 19 juillet (en cas de pluies > 3 mm).
Contaminations à venir	Pas de nouvelle contamination détectée par les modèles dans les jours à venir.
Symptômes détectés	<p>Dans les Témoins non traités : le black rot n'a pas évolué cette semaine. Les symptômes présents sont desséchés et la maladie semble moins active. Les éventuelles contaminations issues des pluies du 25 juin sont toujours en cours d'incubation.</p> <p>Dans le vignoble traité : la bonne gestion du risque sur les pluies de juin a permis de contenir de façon très efficace les épidémies. Il n'a pas été observé de parcelles avec des dégâts réguliers sur grappes.</p>
Symptômes en cours d'apparition	Des symptômes pourraient apparaître sur grappes tout au long du mois de juillet sur les seules parcelles présentant des attaques régulières de black rot au moment des pluies du 25-30 juin et n'ayant pas fait l'objet d'une protection efficace.

Conclusion	<p>La période climatique en cours est très défavorable au black rot et la sensibilité de la vigne à la maladie est en nette diminution à compter de la fermeture de la grappe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La protection contre le black rot peut être définitivement stoppée dans la majeure partie des situations de production. - Dans le cas spécifique des parcelles présentant des symptômes réguliers sur feuilles et sur grappes, le renouvellement d'une protection à l'approche du prochain épisode pluvieux est à envisager en fonction de l'évolution des symptômes, les grappes restant sensibles aux repiquages jusqu'à la véraison. L'apparition de nouveaux symptômes tout au long du mois de juillet est possible et un maintien de la surveillance de l'état sanitaire reste donc nécessaire.
-------------------	--

OÏDIUM

Stade de réceptivité	La fermeture de la grappe marque la fin de la période de réceptivité à l'oïdium. Le risque de progression de la maladie sur grappes devient ensuite nul à condition qu'aucun symptôme ne soit observé sur grappe avant la fermeture.
Symptômes détectés	<p>En Témoin non traité : L'oïdium progresse très légèrement sur les parcelles déjà atteintes, la fréquence moyenne d'attaque évoluant de 3 à 4%. Aucune nouvelle parcelle n'est concernée cette semaine.</p> <p>En parcelle traitée : l'état général du vignoble est très sain mais quelques rares parcelles présentent des fréquences régulières d'oïdium sur grappes.</p>
Conclusion	<p>Il est nécessaire de réaliser un état des lieux précis de la présence d'oïdium sur l'ensemble du parcellaire au moment de la fermeture de la grappe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En l'absence d'oïdium sur grappes (majorité des situations observées), la protection peut être définitivement stoppée - En cas de présence régulière d'oïdium, (même à faible fréquence), il est conseillé de maintenir une protection jusqu'au début de la véraison sur les parcelles concernées.

Prochain bulletin : le 28 juillet 2022

L'équipe du GDON du Libournais,